

Regard des habitants sur les services aux familles du Pays de Sommières

Résultats issus du questionnaire à destination des habitants diffusé en ligne en mars 2022 dans le cadre de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale

QUI A REPONDU À L'ENQUETE ?

1181 réponses

80 % de femmes

60 % de 30-49 ans, 33% de plus de 50 ans

35 % de foyers de 4 personnes

61 % de couples avec enfants au domicile

24 % de résidents de Calvisson, 22 % Sommières,

8 % Villevieille, 6 % Montpezat et Congénies,

5% Aujargues et Combas,

moins de 4 % autres villages



Le plus important pour bien vivre sur le territoire, c'est



Le cadre de vie
73 %



Une offre médicale de proximité
50 %



Les commerces de proximité
56%



La qualité des relations sociales
38 %



Les activités et loisirs pour les enfants et les jeunes
54%



L'existence d'un réseau de transport en commun
33 %

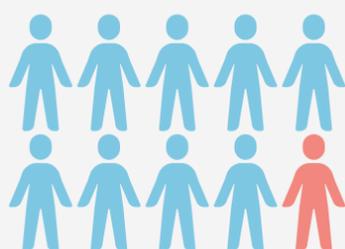


Un sentiment de sécurité
43%



Une offre culturelle et des manifestations festives
31 %

Il fait bon vivre au sein du Pays de Sommières



96 %



Le centre de loisirs et l'accueil périscolaire correspondent aux attentes des familles



Horaires adaptés
79%



Adapté aux envies des enfants
78%



Accessible en transport
77%



Tarifs adaptés
66%

Pistes d'amélioration :

- Modalités d'inscription
- Tarification
- Augmentation des périodes et horaires d'ouverture
- Augmentation du nombre de places



Du point de vue de leurs parents, les jeunes souhaiteraient



Des activités sportives
53%



Un lieu pour se retrouver
43%



Des manifestations et des événements
40%



Des activités artistiques ou culturelles
40%



Une aide pour trouver un job d'été
40%



Une aide pour l'orientation
30%

19 % des parents expriment rencontrer des difficultés dans l'éducation de leurs enfants



Sommeil



Autorité



Alimentation



Aide aux devoirs



Réseaux sociaux

Les services d'accompagnement à la parentalité du territoire sont perçus comme satisfaisants



67%

70 % estiment l'offre de services pour les personnes en situation de handicap peu ou pas satisfaisante



Quelles améliorations opérer ?

- Aménagements urbains : accessibilité trottoirs, bancs, stationnements ...
- Développement de services ou de structures adaptées

La culture en pays de Sommières, c' est



Le réseau des bibliothèques et la lecture
31%



Les traditions
18%



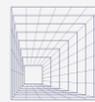
La musique
18%



Le cinéma
14%



Les expositions
10%



De la diversité
8%

Comment développer la culture en pays sommiérois?



- Organiser des moments festifs
- Développer la gratuité
- Encourager la vie associative
- Développer l'art dans l'espace public, les activités et les sorties culturelles
- Construire de nouveaux équipements

71 % estiment la vie culturelle forte en pays sommiérois



Propositions culturelles proches du lieu de résidence
79%



Qualité de la programmation appréciée
77%



Quantité des propositions suffisante
60%



Propositions adaptées aux attentes
58%



Diversité des disciplines satisfaisante
57%



Les principales raisons évoquées pour la non fréquentation des lieux culturels sont le **manque d'information** et le **manque d'intérêt pour les propositions**

Le principal moyen de transport utilisé est la voiture



Voiture
96%



Covoiturage
29%

Les déplacements doux et le transport en commun



A pied
78%



Vélo
50%



Transport en commun
24%

Le développement de la mutualisation des déplacements permettrait d'améliorer la mobilité des habitants



Transports en commun entre les communes de la Communauté de communes



Moyens de transport vers Alès/Montpellier /Nîmes



Pistes cyclables



Transports vers les gares

Le numérique est présent au quotidien



Toutes les personnes interrogées possèdent un ordinateur ou une tablette à la maison



88 % réalisent leurs démarches administratives via internet



L'abonnement internet au domicile est suffisant
92 %

Avec une difficulté de couverture internet



La principale raison évoquée à l'**absence d'abonnement internet** est la mauvaise couverture de la commune

L'information et l'accompagnement dans les démarches administratives sont à développer



42 % déclarent avoir renoncé à un droit, par **manque d'information** ou une trop grande **complexité** des démarches.



L'accès à ces droits repose en priorité sur la **qualité de l'accueil et de l'écoute** du service compétent.

ENQUETE PETITE ENFANCE

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PETITE ENFANCE

Résultats issus du questionnaire diffusé en ligne auprès des parents d'enfants de 0 à 3 ans en mars 2020

QUI A REPONDU À L'ENQUETE ?

249 réponses

représentant 219 enfants de moins de 3 ans
soit **30 %** de l'ensemble des enfants âgés de moins de 3 ans sur le territoire

88 % de femmes

94 % sont en couple

94 % des pères travaillent, 86 % pour les mères

40 % n'ont aucune famille à proximité pour garder leurs enfants

49 % résident à Sommières ou Calvisson,

21 % secteur sud, 24 % secteur nord, 6 % hors CCPS



Plus de la moitié des familles interrogées expriment avoir rencontré des difficultés pour faire garder leur enfant de moins de 3 ans



65%
ont choisi
leur mode de garde



Crèche collective
51 %



Assistante maternelle
23 %



Garde à la maison
14%



35%
n'ont pas choisi
leur mode de garde



Assistante maternelle
47%



Garde à la maison
18%



Famille
7%



36 % ont déjà **refusé un emploi, un stage, une formation** du fait de l'absence d'un mode d'accueil adapté



36% utilisent des **modes de garde complémentaires** à leur mode de garde initial (garde à domicile, étudiant, voisin, assistante maternelle) : le matin avant 7h30, le soir après 18h30, le samedi, enfant malade

L'offre d'accueil petite enfance est évaluée plutôt satisfaisante



72%

Avec une procédure d'inscription simple



75%

L'information des familles sur les services petite enfance est à améliorer



55 % estiment ne pas être suffisamment informés



62% connaissent le RPE (Relais Petite Enfance-ex RAM) "La courte échelle"



39 % connaissent le LAEP (Lieu d'accueil enfants parents) "La maison des kangourous"

Comment améliorer l'accueil petite enfance sur le territoire ?



Structures plus petites à proximité des lieux de résidence



Contrats modulables en accueil collectif



Ouverture crèche pendant les vacances scolaires



Horaires d'accueil plus larges



Solutions de garde de dernière minute



Plus de transparence sur les critères d'attribution des places en crèche



Baisse des tarifs en microcrèche



Une meilleure répartition géographique



Davantage d'activités et de sorties au RAM pour les assistantes maternelles



Contrôle des compétences et des références des assistantes maternelles



Davantage de places (crèches et assistantes maternelles) et de structures (microcrèche, MAM)



Priorisation de l'accès à l'accueil collectif aux familles dont les 2 parents travaillent à temps plein